



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DU
FONDS POUR L'APPLICATION DES NORMES ET
LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) depuis la précédente réunion du Comité SPS en novembre 2017. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur le STDF sont invités à consulter son site Web pour se renseigner sur les projets et télécharger les notes d'information et les publications.² Ils sont encouragés à s'abonner à la liste de diffusion du STDF (<http://www.standardsfacility.org/fr>).

1 BONNES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

1.1. Le STDF a mené une enquête pour analyser la manière dont les bonnes pratiques réglementaires (BPR)³ pouvaient être utilisées pour améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS dans les pays en développement, en vue de garantir la protection de la santé et de favoriser un commerce sûr. L'objectif était de collecter des renseignements pour déterminer si et comment les autorités SPS des pays en développement appliquaient des BPR en vue de renforcer l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des mesures SPS.

1.2. Le Secrétariat du STDF a reçu 118 réponses au questionnaire de la part de fonctionnaires des ministères, organismes et départements gouvernementaux responsables de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux dans 64 pays/territoires. Les résultats préliminaires montrent que les BPR (par exemple consultations publiques, utilisation des normes internationales, etc.) sont utilisées par certains pays pour soutenir l'élaboration de mesures SPS, même si l'accent est davantage mis sur l'évaluation des risques pour la santé que sur les effets attendus sur le commerce. Les réponses semblent également indiquer qu'on s'attache moins à examiner et évaluer si les mesures SPS appliquées atteignent les objectifs recherchés.

1.3. À l'heure actuelle, le Secrétariat analyse de plus près les données collectées par secteur, région, etc., en vue d'une discussion plus approfondie à la prochaine réunion du Groupe de travail du STDF en mars 2018. Les possibilités de travaux futurs du STDF à ce sujet figurent dans une note d'information, qui est disponible sur le site Web du STDF, de même que le questionnaire d'enquête et un rapport résumé des principales conclusions.⁴

2 LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE: SOLUTIONS, COÛTS ET AVANTAGES

2.1. Le **1^{er} novembre 2017**, en marge de la précédente réunion du Comité SPS, le STDF a organisé une séance d'information sur les solutions, coûts et avantages en matière de lutte contre la fièvre aphteuse dans le contexte du commerce du bétail. Cette séance a présenté les

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr>.

³ Les bonnes pratiques réglementaires sont définies comme des processus, des systèmes, des outils et des méthodes reconnus sur le plan international dont le but est d'améliorer la qualité des réglementations et de garantir que les résultats en matière de réglementation soient efficaces, transparents, inclusifs et durables (Banque mondiale, 2015).

⁴ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/bonnes-pratiques-r%C3%A9glementaires>.

conclusions concernant les coûts, les avantages et la faisabilité auxquelles sont parvenues les deux études ci-après, conduites en 2017 par le Royal Veterinary College, dans le cadre des dons pour l'élaboration de projets (DEP) du STDF en Tanzanie et au Zimbabwe:

- étude de faisabilité concernant la création d'un compartiment pour la production de viande fraîche au Zimbabwe (STDF/PPG/550)⁵; et
- analyse coûts-avantages de la création d'une zone ou d'un compartiment indemne de fièvre aphteuse en Tanzanie (STDF/PPG/516).⁶

2.2. La séance a mis en évidence certaines difficultés rencontrées pour établir des zones exemptes de maladies dans les pays en développement (par exemple contrôles à la frontière limités et lacunes en matière d'identification des animaux et de traçabilité le long des chaînes d'approvisionnement). Elle a souligné le fait que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour aider les pays en développement à améliorer leurs services vétérinaires afin de mieux lutter contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies du bétail et d'accéder aux marchés. De plus amples renseignements sur la séance, y compris les présentations, sont disponibles sur le site Web du STDF.⁷

3 OUVRAGE SUR LES RÉSULTATS DU STDF

3.1. Le STDF prépare et publie régulièrement des comptes rendus des résultats et des incidences des projets du STDF menés partout dans le monde, et notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine.⁸ Il vient d'achever un ouvrage qui reprend les résultats et les incidences d'un large éventail de projets du STDF mis en œuvre ces dix dernières années dans les domaines de l'innocuité des produits alimentaires, de la santé des personnes et des végétaux et du commerce. L'ouvrage sur les résultats du STDF sera publié et disponible sous peu sur le site Web du STDF.

3.2. Jouant son rôle de plate-forme de partage des savoir-faire existants et des bonnes pratiques dans le domaine SPS, le STDF publie régulièrement des notes d'information sur des questions présentant un intérêt. En 2017, des notes d'information ont été publiées sur: i) la manière dont les projets du STDF améliorent la capacité du secteur privé à mettre en œuvre les mesures SPS et à tirer parti des possibilités commerciales⁹; ii) la certification électronique dans le domaine SPS¹⁰; et iii) les outils d'évaluation des capacités SPS à l'œuvre.¹¹ En outre, le Secrétariat publie régulièrement des bulletins d'information électroniques, tout dernièrement sur le projet e-Phyto financé par le STDF et mis en œuvre par la FAO et la CIPV.¹² Les délégués sont encouragés à s'abonner à la liste de diffusion du STDF (<http://www.standardsfacility.org/fr>) pour recevoir régulièrement des informations sur les activités du STDF.

3.3. La chaîne YouTube du STDF comporte des liens vers tous les films du STDF, comme par exemple "Solutions pour la sécurité du commerce" et "Cacao: la filière gourmande". Par ailleurs, elle comporte maintenant des liens vers divers autres films pertinents du domaine SPS, notamment les deux nouvelles vidéos suivantes: i) "Renforcement des capacités des petits crevetticulteurs du Bangladesh", qui présente les résultats et l'incidence d'un projet financé par le STDF au Bangladesh; et ii) "Solutions de gestion des connaissances sur la façon dont les emballages en bois sûrs soutiennent le commerce". Ce dernier film montre comment le STDF a aidé quatre pays africains à se conformer à la norme internationale pour les matériaux d'emballage en bois (NIMP 15).

⁵ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PPG-550>.

⁶ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PPG-516>.

⁷ Voir: <http://www.standardsfacility.org/costs-and-benefits-fmd-control-context-livestock-trade>.

⁸ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/driving-sps-capacity-delivering-results-series>.

⁹ Voir: "<http://www.standardsfacility.org/fr/cr%C3%A9er-des-partenariats-avec-le-secteur-priv%C3%A9>".

¹⁰ Voir: "<http://www.standardsfacility.org/fr/saffranchir-du-papier-gr%C3%A2ce-%C3%A0-la-certification-%C3%A9lectronique-sps>".

¹¹ Voir: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Briefing_14.pdf.

¹² Voir: http://www.standardsfacility.org/fr/mailchimp_archive.

4 BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

4.1. La bibliothèque virtuelle du STDF¹³ est un référentiel d'information consultable en ligne, assurant un accès rapide et facile à un éventail de ressources documentaires en ligne centrées sur la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine SPS. Les pays sont encouragés à transmettre au Secrétariat (STDFSecretariat@wto.org), pour inclusion dans la bibliothèque, les documents pertinents, y compris: documents de projets et rapports finals, supports de formation, évaluations/examens de projets, évaluations des besoins en capacités SPS, analyses coûts-avantages, études de cas, travaux de recherche pertinents et autres articles sur le renforcement des capacités SPS. La bibliothèque vient compléter d'autres systèmes d'information et bases de données mis au point et actualisés par des partenaires du STDF, des donateurs et d'autres organisations et comporte des liens vers ces différentes sources de renseignements.

5 ÉLABORATION DE PROJETS

5.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

5.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et financé **88 DEP** au total. Des renseignements concernant les DEP en cours et passés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹⁴

5.3. En 2017, le STDF a reçu 29 demandes de DEP. Le Groupe de travail du STDF a approuvé cinq nouveaux DEP en mars 2017 et deux nouveaux DEP en octobre 2017. En fonction des ressources financières disponibles du Fonds d'affectation spéciale du STDF, le Groupe de travail du STDF pourra accepter de financer d'autres DEP à sa réunion suivante, qui se tiendra les **20 et 21 mars 2018**.

6 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

6.1. Des dons pour la réalisation de projets sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés favorablement les projets mettant l'accent sur un ou plusieurs des aspects suivants: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) les approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce.

6.2. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

6.3. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **85 projets** au total. Des renseignements concernant les projets en cours et achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹⁵

6.4. En 2017, le STDF a reçu 25 demandes de dons pour la réalisation de projets. Le Groupe de travail du STDF a approuvé quatre nouveaux projets en mars 2017 et cinq nouveaux projets en octobre 2017. En fonction des ressources financières disponibles du Fonds d'affectation spéciale du STDF, le Groupe de travail du STDF pourra accepter de financer d'autres projets à sa réunion suivante, qui se tiendra les **20 et 21 mars 2018**.

¹³ Voir: <http://www.standardsfacility.org/library>.

¹⁴ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>.

¹⁵ Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.

6.5. Depuis sa création, le STDF a consacré 61% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (APFR), comme le montre la figure 1 ci-dessous. Il atteint régulièrement son objectif, qui est de consacrer au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et aux APFR. En particulier, la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux APFR reste élevée (75% du budget global consacré aux DEP).

Figure 1: Projets du STDF et DEP (\$EU)

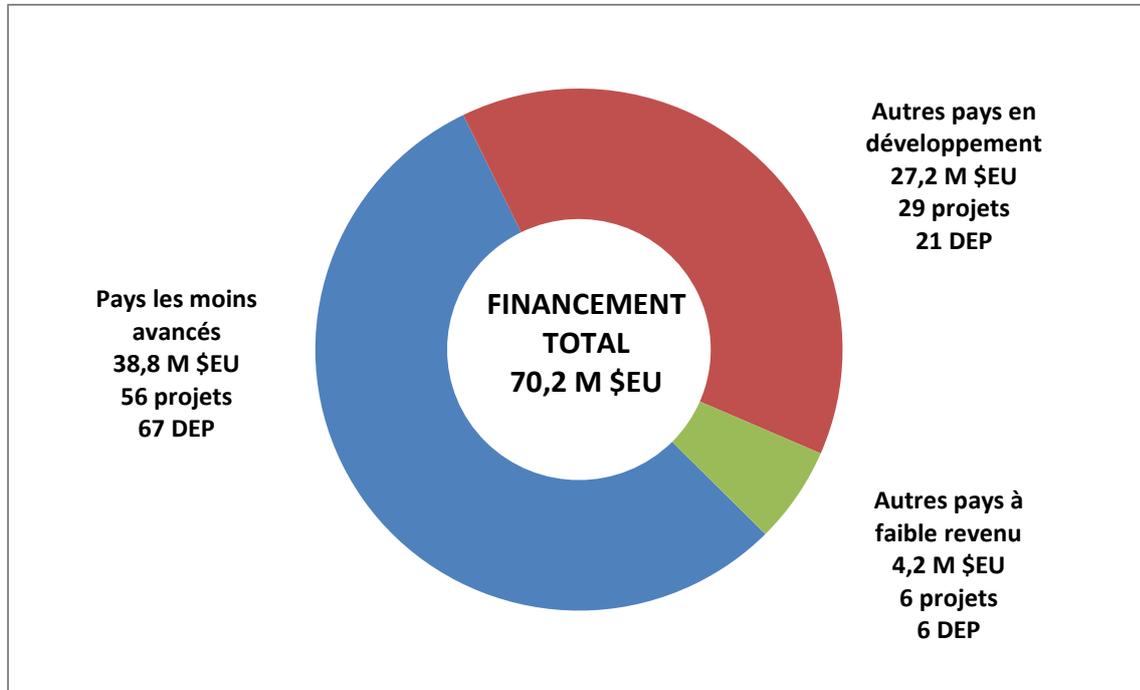
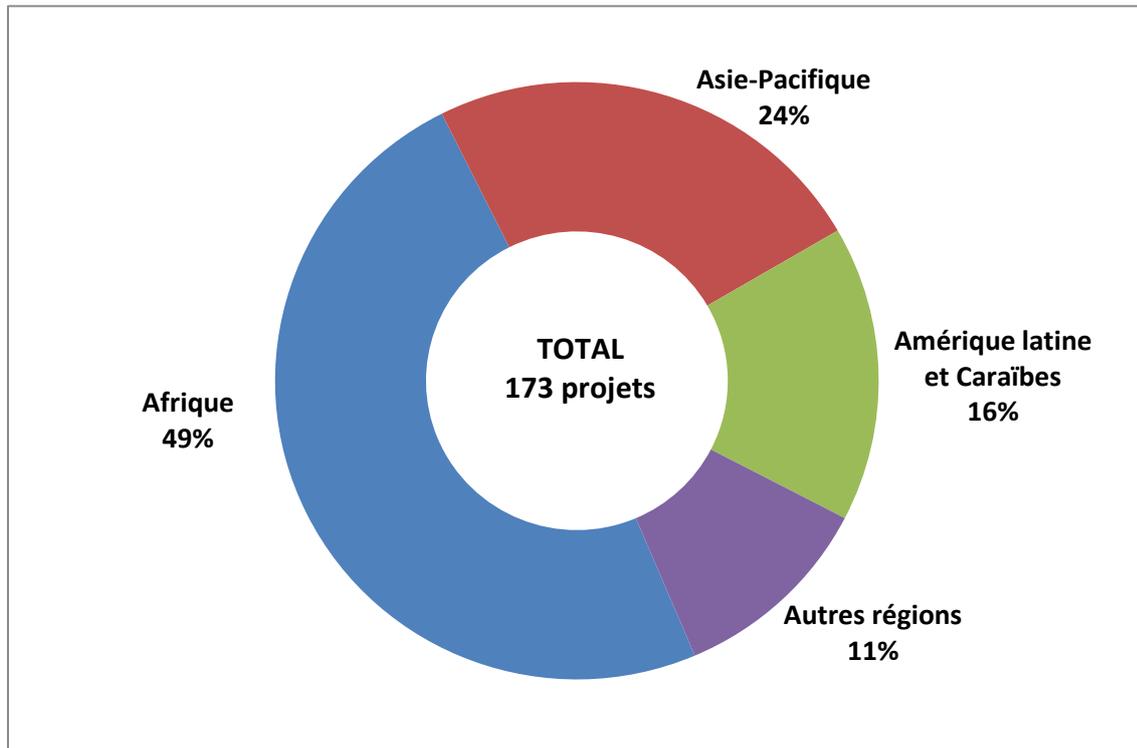


Figure 2: Projets du STDF et DEP (nombre)



6.6. La figure 2 ci-dessus indique que 49% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique subsaharienne, 24% l'Asie Pacifique et 16% l'Amérique latine et les Caraïbes. En outre, 11% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

6.7. Les demandes de financement par le STDF peuvent être présentées à tout moment de l'année, mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour pouvoir être examinées à cette réunion. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **10 août 2018**. De plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les formulaires de candidature, etc., sont disponibles sur le site Web du STDF.

**ÉTAPES QU'IL EST RECOMMANDÉ DE SUIVRE POUR DEMANDER
LE FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE STDF OU DE DEP:**

- 1. Naviguez dans les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):**
 - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-lelaboration-de-projets>
 - Projets: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-la-realisation-de-projets>
- 2. Reportez-vous à des exemples antérieurs:**
 - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>
 - Projets: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>
- 3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:**
http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_French_FINAL_2015.pdf
- 4. Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.**
- 5. Envoyez une brève note descriptive sur le projet que vous envisagez (STDFSecretariat@wto.org) pour obtenir en retour des informations sur son admissibilité éventuelle et ses chances de financement.**
- 6. Remplissez un formulaire de candidature et renvoyez-le par voie électronique avant la date limite:**
 - DEP: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_French_2015.doc
 - Projets: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PGApplicationForm_French_2015.doc